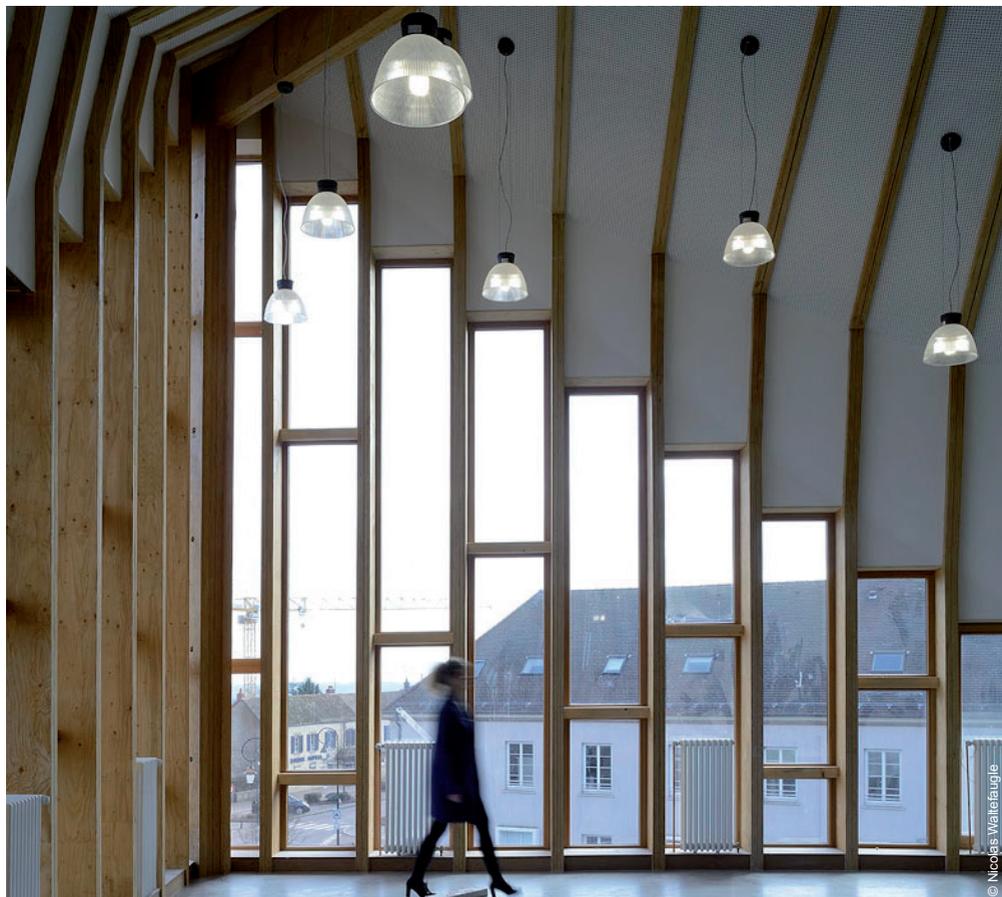


archiMag

l'actualité de l'architecture
contemporaine en Bourgogne



- Le collège François Pompon à Saulieu p.4
- Mois de l'architecture contemporaine en Bourgogne p.6
- L'architecture, un jeu d'enfant ! p.8
- Apprendre sur et par l'architecture de 7 à 77 ans p.10

octobre-décembre 2016/n° 4

Édito

Le second semestre de l'année 2016 est marqué par une riche actualité en faveur de l'architecture.

La loi du 7 juillet 2016 relative à la création, à l'architecture et au patrimoine (dite loi LCAP) issue d'un long et riche travail du législateur souligne et garantit plus fortement le rôle déterminant des créateurs et tout particulièrement des architectes. Ce texte couvrant un spectre large des activités culturelles vise tout à la fois à consacrer la liberté de création ainsi qu'à moderniser et simplifier l'action en faveur du développement de la culture et de l'ensemble des acteurs.

La loi consacre pour la première fois la liberté des créateurs à exercer leur art. Elle conforte aussi et modernise les patrimoines en créant notamment la notion de «sites patrimoniaux remarquables» pour les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présentent, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public. Par ailleurs, la loi crée un label dédié au patrimoine d'intérêt architectural récent afin que sa modification ou destruction ne se fasse sans concertation préalable avec les services chargés de la protection du patrimoine.

La loi consacre surtout une place particulière à l'architecture et la profession d'architecte. Elle rappelle le rôle central de l'architecte, dont le nom sera de nouveau apposé sur l'édifice qu'il aura réalisé.

Elle crée également un «permis d'expérimenter» qui place la création au cœur du processus de conception et de réalisation des bâtiments. En matière d'urbanisme, le seuil rendant obligatoire l'intervention d'un architecte est fixé à 150 m² (hors bâtiments agricoles). L'intervention d'un architecte et d'un paysagiste sera obligatoire sur les projets de lotissements.

La loi énonce enfin une ambition nouvelle pour l'architecture, en rappelant l'enjeu de la qualité architecturale, qui constitue le cadre de vie des Français.

La stratégie nationale pour l'architecture portée par le ministère de la culture et de la communication se donne pour ambition « d'investir et de transformer le quotidien des Français et faire naître chez eux un désir d'architecture ».

Une des premières traductions concrètes de cette stratégie prendra corps les 14, 15 et 16 octobre prochains avec la première édition des Journées nationales de l'architecture. Ces journées ont vocation à s'inscrire progressivement dans le paysage des manifestations mises en œuvre par le ministère de la culture et de la communication à l'instar de la Fête de la musique, des Journées européennes du patrimoine ou encore de la Nuit européenne des musées.



Les locaux de la DRAC à Dijon réhabilités par l'agence BQ+A © Luc Boegly

Enfin je tenais à assurer toute l'attention et l'opérationnalité de la nouvelle organisation de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté en faveur de la promotion de l'architecture, de la qualité architecturale et de la profession d'architecte notamment en s'appuyant sur ses 8 Unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP) et le poste de conseiller pour l'architecture participant au sein du pôle action culturelle et territoriale de la DRAC au lien devant être renforcé entre création, territoires et patrimoines. Cette nouvelle organisation permettra, c'est mon souhait, de garantir tant la proximité que la nécessaire expertise devant être apportée par les services déconcentrés du ministère de la culture et de la communication.

Bernard FALGA

Directeur régional des affaires culturelles
Bourgogne-Franche-Comté

Actualités

Du 16 septembre au 30 octobre 2016

**3^e Mois de l'Architecture Contemporaine en Bourgogne.
Plus de soixante évènements dans toute la région.**

La loi CAP : création, architecture et patrimoine, a été publiée au Journal Officiel du 8 juillet dernier. Elle implique entre autres :

- l'obligation de faire concevoir son projet par un architecte à partir de 150 m² de plancher pour tous travaux de construction ou rénovation,
- d'intégrer un architecte dans les équipes chargées de concevoir les lotissements,
- d'afficher le nom de l'architecte auteur du projet architectural sur la façade extérieure du bâtiment.

La chapelle de Ronchamp inscrite au patrimoine mondial de l'humanité !

En juillet dernier, le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO a inscrit l'œuvre architecturale de Le Corbusier, dont la chapelle Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp (Haute-Saône) qui fait partie de ces 17 œuvres réparties sur trois continents.

Elle vient ainsi rejoindre la liste des sites de Bourgogne-Franche-Comté inscrits au patrimoine mondial de l'humanité, aux côtés d'autres sites comme l'abbaye cistercienne de Fontenay, la basilique de Vézelay ou la grande saline de Salins-les-Bains.

La librairie de la Saline Royale d'Arc-et-Senans est la deuxième librairie spécialisée en architecture au niveau national et la première au niveau régional. Elle vous propose une sélection d'ouvrages jeunesse, dont les trois nouveautés suivantes :

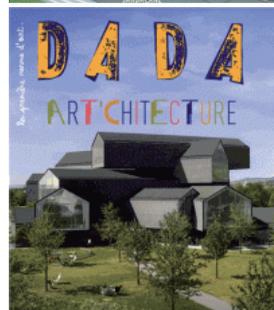
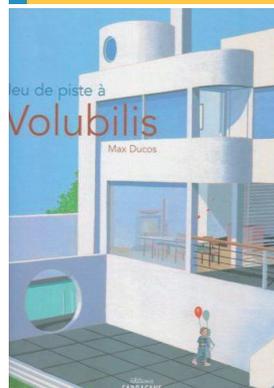
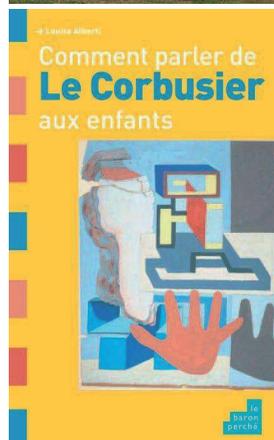
Comment parler de Le Corbusier aux enfants, de Louisa Alberti, aux éditions le Baron Perché : histoire contemporaine de l'art, valeur initiatique des voyages, découverte du mouvement cubiste, compréhension de l'architecture moderne à partir des ses plus flamboyantes polémiques...

Jeu de piste à Volubilis, de Max Ducaos aux éditions Sarbacane : un palpitant jeu de piste qui conduira une fillette à découvrir le secret de sa grande maison moderne.

Dada, n°211 : art'chitecture de Hélène de l'Espinay, Kiki, Latieitia le Moine et al, aux éditions Arol : un numéro consacré à l'architecture contemporaine dans sa dimension artistique et quotidienne.



© Martin Argyroglo



Gros plan

Le collège François Pompon de Saulieu

Charles-Henri Tachon, architecte installé à Paris et à Mercurey, a été chargé de la restructuration et de l'extension du collège de Saulieu achevées en 2016. Il revient pour nous sur cette expérience.



archiMag : Comment avez-vous abordé la place de ce bâtiment dans la ville ?

Charles-Henri Tachon : Cette nouvelle aile du collège est très visible depuis la voie principale de Saulieu (l'ancienne RN6). Sa hauteur a été minimisée, pour s'aligner avec les autres bâtiments donnant sur la place, grâce à une inflexion du dernier étage. Nous avons conçu une trame verticale répétitive pour les façades, qui permet de gommer l'importance des percements et d'éviter de trop les connoter. Bref, nous avons cherché la continuité plutôt que la rupture.

archiMag : Parlez-nous du choix des matériaux...

Charles-Henri Tachon : Je n'ai pas voulu trop d'effets de couleur, mais des matériaux bruts ; pas besoin d'en rajouter : le bois (sapin Douglas), unanimement apprécié ;

le béton brut, plus massif, utilisé pour le socle ; les tuiles. La réflexion est la même pour l'intérieur, où la palette colorée est restreinte, avec des matières nobles, peu de produits industrialisés.

De la même façon, la forme du bâtiment se suffit à elle-même. C'est un acte plastique, certes, mais sobre, j'espère, équilibré.

archiMag : Justement, comment avez-vous composé avec les bâtiments existants du collège ?

Charles-Henri Tachon : Il s'agissait de refermer la cour en « U » pour retrouver une typologie classique.

Compléter la figure, cela aide au projet. Nous avons construit jusqu'au bout de la parcelle ; la résultante est la rencontre de deux courbes à la proue, et les salles situées à cet endroit, pour le dessin et la





musique, bénéficient d'un point de vue sur le paysage que personne ne connaissait jusqu'à présent.

L'établissement est resté en activité durant les travaux. Nous avons donc travaillé par phase : démolition / restructuration, puis construction de la nouvelle aile. L'administration du collège a été très compréhensive, le maître d'ouvrage (le Conseil Départemental de la Côte-d'Or) à l'écoute, les entreprises, un peu plus difficiles à coordonner afin de partager les espaces avec les élèves et les enseignants durant le chantier.

archiMag : Qu'avez-vous ressenti en imaginant un collège du XXI^e siècle ?

Charles-Henri Tachon : C'est un programme important pour un secteur rural comme Saulieu ; un tel bâtiment ne se fera pas avant longtemps, c'est donc une énorme responsabilité pour l'architecte. L'effet est directement pédagogique : pendant 4 ans, les élèves vont baigner dans des espaces différents de leurs lieux quotidiens. Pour moi, il s'agit de leur apporter une culture de l'espace par les matériaux bruts et qualitatifs, les vues sur l'extérieur, le plaisir à y apprendre les sciences, la technologie, le dessin, la musique. Et puis, on interagit avec les gens de passage, qui traversent simplement Saulieu et perçoivent le bâtiment de l'extérieur.

Interview : **Cyril Brulé**

Visite du collège François Pompon le samedi 1^{er} octobre à 10h, dans le cadre d'une journée de visite (suivront la visite de l'exposition des projets de l'Atelier Correia à Saulieu, la visite du musée des nourrices avec repas sur place pour ceux qui le souhaitent et celle du mémorial de Dun-les-Places).

Contact : Maison de l'Architecture de Bourgogne, mda.bourgogne@gmail.com, 07 71 03 56 80



Crédits photos : Nicolas Waltefaugle, Photographe, nicolaswaltefaugle@hotmail.com

agenda

n° du département



Du 16 septembre au 30 octobre 2016

3^e édition du Mois de l'Architecture Contemporaine en Bourgogne. Lancement le vendredi 16 septembre 2016 à 18h à la Léproserie de MEURSAULT. Retrouvez le programme complet sur www.moisarchitecturebourgogne.fr

Du 17 septembre au 7 novembre à DIJON, puis NEVERS et MONTCEAU-les-MINES



Palmarès de l'architecture contemporaine en Bourgogne 2015



Du 17 septembre au 15 octobre, dans 6 villes de SAONE-et-LOIRE



Archi-lectures



Lundi 3 octobre 2016 à 19h



«Architecture et musique», par Marc et Julien Baraness (exposition à découvrir à partir de 18h)
Arcade, château, SAINTE-COLOMBE-EN-AUXOIS



Mardi 4 octobre 2016 à 16h30



Le chantier du Stade Gaston-Gérard, Jean Guervilly et Hervé Regnault architectes, rdv place Général Ruffey puis conférence à 18h à Latitude21, DIJON.

Vendredi 7 octobre 2016 de 14h à 17h



«Centre d'interprétation du site archéologique des Fontaines salées», par Jean-Paul Philippon, architecte. Route de Pierre-Perthuis, SAINT PÈRE. Sur réservation : CAUE 89, contact@caue89.fr

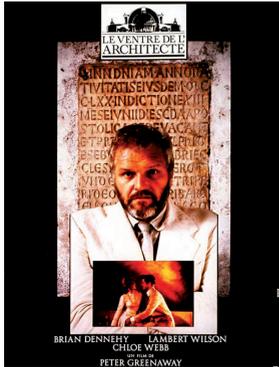


Samedi 8 octobre 2016 à 20h



«Le ventre de l'architecte», au cinéma, le bourg, ANOST suivi d'une conférence sur Louis-Etienne Boullée par l'atelier Correia.

Contact : agence@ateliercorreia.com



Samedi 15 octobre 2016 de 14h à 17h,



Centre de formation de l'AJA Auxerre, MC2 architecte, route de Vaux à AUXERRE.

CAUE 89, contact@caue89.fr



Samedi 15 octobre 2016



«L'espace des Arts», par Pierre Hebbelinck, théâtre le Piccolo, 34 rue aux Fèvres, CHALON-SUR-SAÔNE. Contact : MAB, mda.bourgogne@gmail.com, 07 71 03 56 80

Samedi 22 octobre 2016 de 14h à 17h



Chantier de l'extension de la Grange d'Oudun, Atelier 1090 architecte au Hameau d'Oudun, JOUX-LA-VILLE. Sur réservation : CAUE 89, contact@caue89.fr



Jeu 3 novembre 2016 à 18h15



Auguste Perret, l'art du béton, par Jean-Charles Jacques, à la Nef - DIJON. partenariat ICOVIL - MAB, gratuit

Lundi 7 novembre 2016 à 20h



Aménager les territoires ruraux et périurbains : au coeur de l'aménagement du territoire, le projet de paysage comme méthode, par Frédéric Bonnet; Nicéphore Cité à CHALON-SUR-SAÔNE. Réservation conseillée : Agence d'urbanisme sud Bourgogne, ausb@ausb.org, 03 85 73 09 50

Mercredi 12 octobre 2016 à 18h30



«L'architecture et le passage du temps» par Marc Dauber à NEVERS.

A58, loic.videau@ateliervideau.fr

Jeu 13 octobre 2016



Maison de ville contemporaine, Rudolf Vinet architecte à 12h30, 14h et 15h, quartier Montmuzard, DIJON. Sur réservation : CAUE 21, info@caue21.fr, 03 80 30 02 38.



Vendredi 14 octobre 2016



Journée «assises de l'architecture» dédiée aux architectes et aux partenaires de la maîtrise d'œuvre et d'exécution. Organisé par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Bourgogne.

L'architecture, un jeu d'enfant !

Par **Émilie Gallay-Wawrzyniak**, responsable pédagogique à l'Animation du Patrimoine de la ville de Chalon-sur-Saône (Ville d'Art et d'Histoire),
et **Thomas Héritier**, architecte conseil au CAUE 71 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Saône-et-Loire)



Atelier « béton et verre à La Colombière » – Enfants de 8 à 12 ans

Depuis quelques années, nous avons mis en commun nos formations respectives (histoire de l'art, patrimoine, architecture, dessin...) et nos expériences en médiation pour concevoir et animer ensemble des actions pédagogiques destinées aux enfants, en temps scolaire ou en périodes de vacances.



Découverte de la réhabilitation du Musée du Hiéron à Paray-le-Monial – Classe de 2^{ème} du Collège de Digoïn

Sensibiliser et initier le jeune public à l'architecture

Quel enfant n'a jamais entrepris la construction d'un château de sable ou d'une tour faite de cubes, de briques ou de bouts de bois ? Quel enfant n'a jamais dessiné la maison de ses rêves ?

Quel enfant n'a jamais amassé couvertures, draps, branches et fougères, pour trouver refuge dans une cabane dissimulée au fond d'une chambre ou d'un jardin ?

On peut ainsi penser que l'architecture fait partie de l'enfance de chacun. Et qu'accompagner les plus jeunes dans la découverte et l'expérimentation de l'architecture est une mission éducative primordiale. L'architecture nous aide, petits et grands, à comprendre notre environnement et son histoire, à maîtriser les lois de la physique, à développer notre imaginaire, à devenir citoyen, à bâtir notre équilibre...

Une pédagogie partagée

Lors de nos ateliers associant visites, échanges, jeux et activités pratiques, nous avons comme objectifs :

- la découverte sensible sur le terrain de réalisations architecturales locales (patrimoine, bâtiments contemporains) et de l'aménagement urbain ;
- l'éducation au regard par l'observation et l'initiation à l'analyse par le questionnement ;
- l'assimilation de connaissances élémentaires sur des domaines précis par l'utilisation d'un vocabulaire spécifique ;
- la manipulation de maquettes et de

matériaux pour comprendre des notions complexes (volume, rythme, proportions, résistance...);

- l'expression plastique par la réalisation de dessins, de constructions communes.

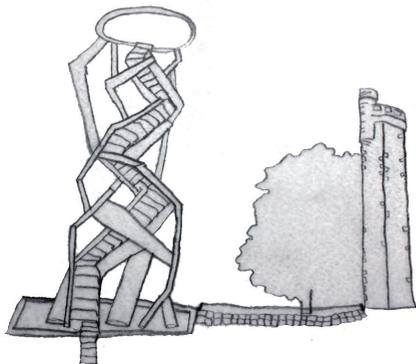
Extraits de quelques-uns des ateliers proposés :

Dessiner l'architecture

Que va-t-on coucher sur le papier ? Une esquisse, première image d'un projet ?

Un dessin technique, précis pour assurer la construction ? Un plan, une coupe, nécessaires pour visualiser l'organisation ?

C'est la vue en 3 dimensions que nous avons choisie pour rêver d'une architecture de demain.



Atelier « dessins d'architecture » – Enfants de 10 à 14 ans

Expérimenter l'espace

À la manière d'une maison à pans de bois ou d'une architecture contemporaine de Shigeru Ban, nous réalisons une structure à partir de modules en tubes de carton.

Sur cette base, des parois sont suspendues, offrant la possibilité d'expérimenter l'espace et ses variations (dedans/dehors, ouvertures...).

Manipuler des matériaux

À travers l'exemple de la Chapelle de la Colombière, œuvre d'Auguste Perret, nous abordons l'histoire du béton, sa composition et ses différentes utilisations.



Atelier « Maisons en carton » – Enfants de 10 à 14 ans

Et en architecte-constructeur, nous coulons notre propre bloc de béton en choisissant couleur et aspect de surface !

Concevoir un projet

Comment habiter sur l'eau ? Quelle peut être l'architecture d'une maison flottante ?

La recherche de références et le travail de maquettes en papier, inspiré des techniques de pliage, offrent la possibilité aux enfants de concevoir et de réaliser un projet d'architecture à leur échelle.



Atelier « l'eau et l'architecture » – École primaire de Chassy

Il n'y a pas d'âge pour porter un regard d'enfant sur ce qui nous entoure, et en particulier sur l'architecture. Alors, ouvrez grands vos yeux et n'oubliez pas vos rêves !

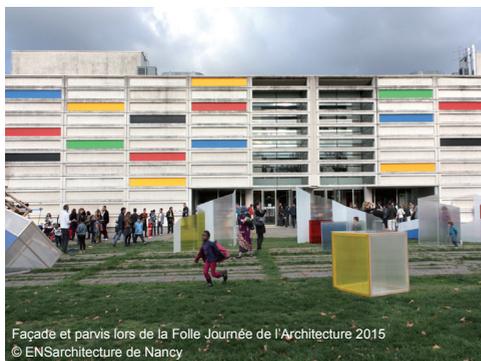
CAUE 71 - Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Saône-et-Loire.

03 85 69 05 25, www.caue71.fr

Animation du patrimoine de Chalon-sur-Saône
03 85 93 15 98

Apprendre sur et par l'architecture de 7 à 77 ans

Une question me trotte dans la tête depuis quelques années : pourquoi apprend-on si peu de choses sur l'architecture à l'école primaire ? Au collège ? Au lycée ? Autant dire tout de suite que je n'ai pas la réponse, tout au mieux des pistes, mais aussi quelques propositions.



Entendons-nous d'abord sur le mot. Ici, parler d'architecture, c'est emprunter les mots d'un Pierre Sansot. L'architecture "de peu" dirait-il, celle que nous traversons, vivons et transformons au quotidien. Personne n'y échappe, contrairement aux musées ou au ciné ! Nous devrions en être tous acteurs, et pourtant, faute d'un minimum de clés didactiques, la majorité la vit en simple spectateur, voire en prisonnier. Les CAUE, les maisons de l'architecture, les ABF, admirablement postés sur le front en vigies des "nouvelles richesses", rejouent au final le mythe de Sysiphe.

La faute à quoi ? L'architecture serait un sujet secondaire, une ambition réservée aux initiés ? Pourtant la physique nucléaire est bien un sujet au bac. Ainsi la majorité de nos citoyens-bacheliers connaissent mieux ce sujet que l'architecture... Cherchez l'erreur quand on sait que plus de la moitié des habitants sur terre vivent en ville. Des villes où les démarches de participation citoyenne se multiplient afin co-construire leur transformation. Comment vont-ils s'y engager ? Préfèrent le bleu au rouge pour les volets ? La belle affaire, ils n'en vivront pas mieux ensemble.

Il faut un sursaut, une ambition renouvelée. Ce devrait être possible pour l'architecture comme on l'a fait pour d'autres enjeux plus récents. Il faut que demain, plus encore qu'aujourd'hui, dans chaque région de France chacun puisse apprendre sur et par l'architecture de 7 à 77 ans. À la veille des 40 ans de la loi sur l'architecture, tout est possible : une nouvelle loi, une stratégie pour l'architecture et des écoles d'architectures prêtent à relever le défi. D'ailleurs, Nancy tiendra dès cette année une première école "hors les murs" en Bourgogne-Franche-Comté. Juste après les journées du patrimoine !

À quand une École d'Architecture en Bourgogne Franche-Comté ?

Lorenzo Diez

Directeur de l'École Nationale Supérieure
d'Architecture de Nancy
1^{er} septembre 2016

Archi-simple

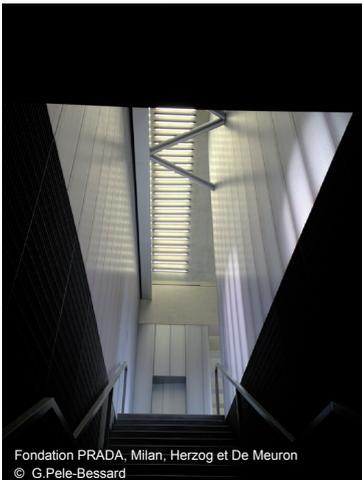
La chronique du professeur Cram Berdau

La lumière

La lumière, c'est le commencement de tout (juste après les ténèbres dit la Bible). On dit du bébé qui naît qu'il «voit le jour». On peut dire aussi que c'est le symbole de la connaissance, on parle d'une idée «lumineuse» ou encore d'un homme «éclairé». Elle est un peu l'expression de la vérité, du divin, parfois. Bref, ce n'est pas rien !

La lumière ne se perçoit que quand elle rencontre un écran, un œil ou un mur ; il lui faut un obstacle pour se dévoiler.

Faire de l'architecture, c'est placer des obstacles à la course de la lumière aux bons endroits pour que les espaces se mettent à exister, et le temps aussi. C'est la lumière sur l'oreiller le matin, comme une douce caresse, qui nous dit le temps qu'il fait, et l'heure qu'il est aussi.



Fondation PRADA, Milan, Herzog et De Meuron
© G. Pele-Bessard

En architecture, exprimer la bonne lumière, c'est bien dimensionner et bien orienter les fenêtres, mais c'est surtout bien placer le mur, le plancher, la cloison, le plan de travail qui vont la recevoir.

D'autant plus que vu la vitesse à laquelle elle arrive, elle va rebondir et rebondir encore pour créer de beaux effets qu'on peut tamiser, colorer, absorber, etc. Et nous, on est au milieu de tout ça...émotions garanties.

La lumière du nord est bien plus régulière que celle du sud car le soleil ne s'y situe jamais. On mettra donc au nord les locaux de travail, les salles de sport et tous ces lieux qui nécessitent une lumière régulière.

Et pendant que nous parlons de lumière naturelle, rappelons quelques bons principes :

- La lumière artificielle c'est pour s'éclairer la nuit. Par exemple, une fenêtre dans la salle de bains, pour peu qu'elle soit orientée à l'est, permet de se regarder le matin dans la glace, avec un peu plus d'indulgence.

- Pour montrer la lumière, il faut faire de l'ombre. C'est-à-dire faire des choix. Tous les peintres savent cela. Les poètes aussi.

- C'est cet effet de contraste qui fait que plus la fenêtre est petite, plus elle paraît lumineuse. Inversement, plus elle est grande et moins la lumière est qualifiée.

- Plus la fenêtre est haute et plus on prend de lumière, car la voûte céleste est bien plus lumineuse que le sol. Tous les photographes savent cela.

- Chaque pays, chaque territoire possède sa propre lumière. C'est cela, bien plus que la couleur des tuiles ou celle des enduits, qui conditionne l'architecture d'un lieu.

- La lumière, ça se contrôle. Les volets, rideaux, pergolas, stores, embrasures, claustras, etc. sont faits pour ça. De plus ils donnent de l'élégance à l'édifice et évitent bien souvent l'obligation de porter des lunettes de soleil à l'intérieur.

Dans le prochain numéro : le bâtiment public

Archi-zoom

Mais qu'est-ce que c'est ?

1. Une aire de jeux pour les petits façon « colonnes de Buren » à Châtillon-sur-Seine ?
2. Les microperforations de la chaufferie géothermique de St-Honoré-les-Bains ?
3. La façade extérieure de la salle de musiques actuelles « le Silex » à Auxerre ?
4. Le plafond lumineux de nouveau bar karaoké « Le poupoupidou » de Mâcon ?



de l'architecture contemporaine en Bourgogne : ces édifices « différenciés »
sont de quelques années « le Silex » à Auxerre, l'IMCS à Châtillon-sur-Seine et le bar

ArchiMag - N°4 - Octobre/ Décembre 2016

Ce journal, distribué gratuitement, est édité par la Maison de l'Architecture de Bourgogne (association loi 1901 représentée par son Président Marc DAUBER), et réalisé avec l'aide du Ministère de la Culture et de la Communication.

Directeur de la publication : Marc DAUBER (MAB)

Responsable de la rédaction : Patricia GAUDET (MAB)

Mise en page : Sébastien APPERT (Latitude 21)

Impression : Coloradoc à Chenôve (21)

Dépôt légal : 4^e trimestre 2016, ISSN 2494-3126

Comité de rédaction : Sébastien APPERT (Latitude 21), Marc DAUBER (MAB), Patricia GAUDET (MAB), Agathe MAUGIS (Ville de Nevers),
Véronique MECHMOUM (CAUE 21), Christelle MORIN-DUFOIX (Ville de Chalon-sur-Saône)
et Gwenaële PELE-BESSARD (CROAB).

Ont également contribué à ce numéro Bernard FALGA (Directeur régional des affaires culturelles Bourgogne-Franche-Comté), Cyril BRULÉ
(architecte), Charles-Henri TACHON (architecte), Émilie GALLAY-WAWRZYNIAK (responsable pédagogique à l'Animation du Patrimoine),
Thomas HÉRITIER (architecte conseil au CAUE 71) et Lorenzo DIEZ (Directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy).

Téléchargement des anciens numéros sur www.ma-lereseau.org/bourgogne/

Maison de l'architecture de Bourgogne
7, bd Winston Churchill 21000 Dijon
07 71 03 56 80 mda.bourgogne@gmail.com

**Vous souhaitez recevoir ArchiMag dès sa parution ?
Adhérez à la Maison de l'architecture de Bourgogne !**

ma
maison de l'architecture
Bourgogne

